

DESCRIPTION DE QUELQUES ESPÈCES



LE FOU BRUN

ne pond que 2 œufs par an, dont 1 seul arrive généralement à terme. Cet oiseau ne revient nicher dans la Corne Sud que depuis peu.



LA STERNE NÉRÉIS

est la plus petite de la famille des sternes (20 cm), mais aussi l'oiseau marin le plus menacé dont seulement **100 couples** subsistent en Nouvelle-Calédonie.



LA STERNE DE DOUGALL

2 000 sternes viennent nicher sur les îlots de la Corne Sud, sur une population mondiale de 50 000 couples.

RÉGLEMENTATION



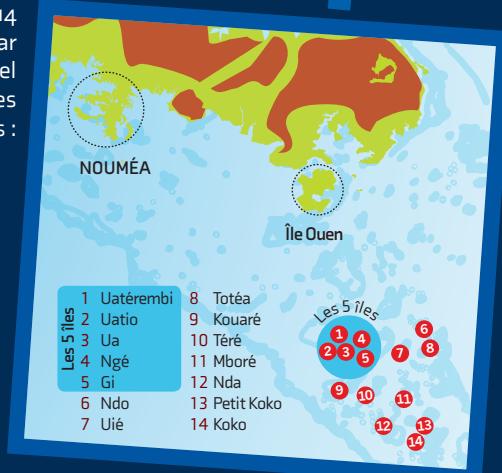
Afin de protéger les oiseaux marins, lorsque le mât à pavillon rouge est dressé, tout débarquement sur l'îlot concerné est interdit. Le non-respect de ce signal pourra entraîner une sanction pour perturbation intentionnelle d'espèces protégées, soit une amende de 90 000 F (art.240-g du code de l'Environnement de la province Sud).

C MISES À JOUR & CONTACT

Pour vérifier l'accessibilité des îlots avant de mettre le cap sur le Grand Lagon Sud, connectez-vous sur le site de la province Sud province-sud.nc

LOCALISER LES ÎLOTS

Ci-contre, les 14 îlots concernés par le dispositif annuel de protection des oiseaux marins :



PROVINCE SUD
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
6, route des Artifices
Baie de la Moselle - Nouméa
Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

province-sud.nc



CISEAUX DU LAGON



province-sud.nc



La province Sud agit pour vous



LE LAGON & LA SPÉCIFICITÉ DE LA CORNE SUD POUR LES OISEAUX MARINS

Le Grand Lagon Sud est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008. C'est un site d'exception par ses paysages et sa biodiversité. Les espèces telles que les oiseaux marins y sont d'une exceptionnelle diversité, notamment dans la Corne Sud.

► La majorité des oiseaux marins viennent de tout le territoire et de la région Pacifique pour nicher sur ces îlots. Très sensibles aux perturbations, les oiseaux trouvent ici la paix et les ressources nécessaires pour nourrir leur progéniture.



► Ces conditions idéales font de cette région du Grand Lagon Sud une zone d'importance internationale pour la conservation des oiseaux. En effet, sur l'ensemble du Grand Lagon Sud, 12 espèces d'oiseaux ont été recensées. Parmi elles, 3 espèces ne nichent nulle part ailleurs en Nouvelle-Calédonie, et 5 autres fréquentent exclusivement la Corne Sud.

► **Ces espèces rares sont fragiles :** Non habituées à la présence humaine sur ces îlots éloignés, ces espèces nichent à même la plage, ce qui les rend vulnérables aux piétinements et à la préation par les animaux sauvages et domestiques, notamment les chiens. Elles sont sensibles au dérangement : la présence humaine les oblige à quitter leur nid, exposant les œufs et les petits au soleil et aux prédateurs. Toutes ces menaces peuvent entraîner rapidement une disparition de ces espèces.



TOTÉA

TÉRÉ

NGÉ

KOKO

NDO

UIÉ

NDA

PETIT KOKO

GI

UA

UATIO

MBORÉ

KOUARÉ



DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Pour respecter la tranquillité de ces espèces vulnérables, la province Sud met en œuvre un dispositif de protection :

Afin d'informer les plaisanciers des sites de nidification, des mâts à pavillon rouge sont hissés dès l'arrivée des colonies sur les îlots de la Corne Sud ; ce dispositif marque l'interdiction de débarquer sur les îlots concernés.

Faciles à repérer, ces mâts sont positionnés près des zones habituelles de mouillage des îlots.

Au départ des oiseaux, les mâts sont démontés, et l'îlot redevient accessible.

